



Le Maroc obtient 100 millions d'euros supplémentaires du Fonds de l'OPEP

Le Fonds de l'OPEP pour le développement international vient d'approuver un financement de 100 millions d'euros en faveur du Maroc, destiné à la seconde phase du Programme d'appui à la gouvernance économique et à la résilience au changement climatique. L'institution avait déjà accordé en 2024 un montant similaire pour la première phase de ce programme – cofinancé avec la Banque africaine de développement – qui vise à accompagner le Royaume dans sa transition vers un modèle de croissance durable.



Fluor des phosphates : INNOVX investit 2,5 MMDH pour un nouveau complexe à Jorf Lasfar

Dans une étape majeure pour l'industrialisation durable au Maroc, INNOVX a annoncé un investissement de 2,5 milliards de dirhams à travers sa

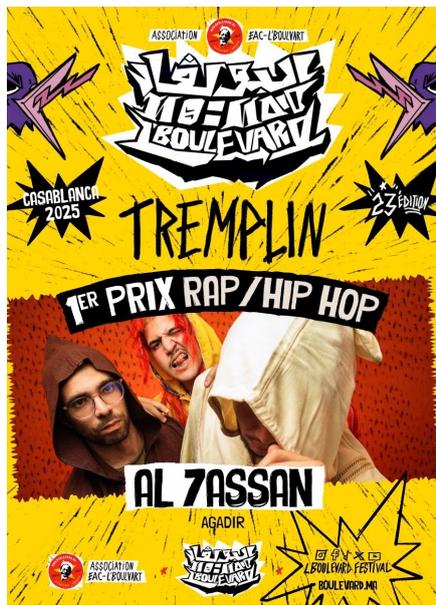
filiale Fluoralpha, pour la construction d'un complexe industriel à Jorf Lasfar dédié à la valorisation du fluor issu des roches phosphatées marocaines.



Tremplin L'Boulevard: six lauréats consacrés en 2025

Le jury du Tremplin L'Boulevard 2025 a tranché: six jeunes formations se sont imposées lors de la 23e édition. Trois jours durant, du 18 au 20 septembre, le public réuni au R.U.C. à Casablanca a assisté à une sélection intense qui a

vu s'affronter quinze projets venus de tout le Maroc, choisis parmi 340 candidatures. À l'issue des prestations, deux lauréats par catégorie ont été distingués, incarnant chacun à leur manière la vitalité de la scène musicale émergente.



Les revendications matérielles des enseignants, l'autre casse-tête de Berrada

Le ministre de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports, Mohamed Saad Berrada, a abordé plusieurs dossiers sensibles qui préoccupent enseignants et syndicats, lors de la conférence de presse consacrée aux nouveautés de la rentrée scolaire 2025-2026 tenue vendredi dernier à Rabat. Promotion des enseignants dits de «la cellule 10», indemnités pour les zones difficiles d'accès ou reculées ou encore soutien scolaire, le ministre a tenté d'apporter des clarifications, tout en rappelant les contraintes budgétaires qui doivent être prises en compte..



Une deuxième centrale solaire flottante en projet dans le bassin du Loukkos

Le bassin du Loukkos s'apprête à accueillir une initiative pionnière alliant une centrale photovoltaïque flottante de 13,5 MWp sur le barrage Oued El Makhazine et des systèmes pour l'agriculture de précision. Porté par le Partenariat mondial de l'eau – Méditerranée, ce projet stratégique s'inscrit dans la logique Nexus WEFEE et vise à renforcer la résilience climatique de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Son objectif: optimiser la gestion des ressources hydriques et énergétiques, réduire la dépendance aux énergies fossiles et garantir la durabilité agricole au profit de 30.000 agriculteurs, tout en sécurisant l'approvisionnement en eau pour près de 4 millions d'habitants. Une fois ses études techniques et financières achevées, le projet sera soumis au Green Climate Fund en vue de son financement.



HPS conclut deux méga-contrats en Asie pour "plusieurs dizaines de millions de dollars"

Le spécialiste marocain des solutions de paiement HPS continue son expansion internationale avec la signature de deux contrats majeurs en Asie. Ces accords, conclus avec deux grandes institutions financières classées respectivement parmi les 100 et 200 premières banques mondiales, marquent un tournant stratégique pour le groupe.



SOCIETE NAJAH ZIKO DISTRIBUTION SARL AU

AU CAPITAL DE 100 000 DI-
RHAMS

SIEGE SOCIAL : MAGASIN
LOT AGDAL 1 N 80 AIT MEL-
LOUL

RC N° : 32631 INEZGANE

TRANSFERT DU SIEGE SO-
CIAL

MISE A JOUR DES STATUTS

I- Aux termes de la décision ex-
traordinaire de l'associé unique
en date du

29/08/2025, il a été décidé
comme suit :

1. Transférer le siège social
de la société de son adresse
actuelle sise à C/O BD

LAAYOUNE CENTRE COM-
MERCIAL BOUTALBI N°29 AIT

MELLOUL INEZGANE à son
nouveau siège social sis à
MAGASIN LOT

AGDAL 1 N 80 AIT MELLOUL.

2. Mise à jour des statuts.

3. Pouvoirs pour dépôt et pu-
blicité.

II- Le dépôt légal a été effectué
au Secrétariat greffe du tribu-
nal de première instance
d'INEZGANE le 22/09/2025
sous le numéro 1829.

SOCIÉTÉ VISITE TECHNIQUE EL OUAFI SARL À AU

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSA- BILITE LIMITEE

A ASSOCIE UNIQUE:

Au terme d'un acte sous
seing privé en date du 03
septembre 2025 à

Inezgane, il a été établi
les statuts d'une société
à responsabilité limitée à
associé unique ayant les
caractéristiques suivantes :

Dénomination : VISITE
TECHNIQUE EL OUAFI

Siege social : MAG 1
LOT N 132 ARRAHMA
DCHEIRA EL JIHADIA
INEZGANE

Objet : VISITE TECH-
NIQUE DES VEHICULES
ET DE TOUS

MATERIELS ROULANTS

Capital Social :
100.000,00 DHS divisé en
1 000 parts sociales

Mr EL OUAFI Aissa dé-
tient 1 000 Parts

Nomination du Gérant:
La société VISITE TECH-
NIQUE EL OUAFI Sarl à
AU, sera gérée et engagée

par

la signature unique du
Gérant Mr EL OUAFI Ais-
sa, Titulaire de la CIN n°
JT50380, pour une durée
indéterminée.

II/ Le dépôt légal a été ef-
fectué au greffe du tribunal
de première instance

d'Inezgane en date du 19
septembre 2025 sous le
numéro 1824, la société
est immatriculée au re-
gistre de commerce sous
le n° 34187.

Pour Extrait et mention

STÉ « YAHYA GLOBAL PRO » SARL À ASSOCIÉ UNIQUE

CONSTITUTION DE SOCIETE

Au terme d'un acte sous-
seing privé en date du
07/07/2025, il a été établi
les statuts d'une société à
responsabilité limitée dont
les caractéristiques sont
les suivantes :

- Dénomination :
Sté « YAHYA GLOBAL
PRO » SARL d'Associé
Unique.

- Objet : - La location de bien
immeuble.

- Nettoyage et Syndic.

- L'intérim.

Et en général, toutes opéra-
tions commerciales se ratta-
chant directement ou
indirectement, à l'une des
opérations visées ci- dessus.

- Siège social : N°139 BD
BIR ANZARANE DCHEIRA
AL JIHADIA INEZGANE.

- Capital social : 40.000,00
DH, divisé en 400 parts de
100 DH chacune attribuées
comme suit :

* Mr, BAKAR MOHA-
MED.....: 400 parts.

- Gérance : Mr, BAKAR
MOHAMED, Associé unique,
est nommé Gérant statutaire
pour une durée indéterminée.

- Durée : 99 ans à compter
du jour de sa constitution
définitive.

- Année sociale : elle com-
mence du 1er Janvier et finit
le 31 Décembre de chaque
année.

Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de Pre-
mière Instance d'INEZGANE,
le 24/07/2025, sous le N°
1463. RC N°33873.

STÉ PNEUMATIQUE BOUSTA SARL

SAu capital de 500.000,00 DH

Siège Social : Centre Vie 67
Zone Industrielle TASSILA 1
DCHEIRA INEZGANE.

Au terme d'un Procès-verbal
de l'Assemblée Générale
Extraordinaire des Asso-
ciés en date à DCHEIRA du
15/08/2025, il a été décidé ce
qui suit :

1- Transfert du siège social :
de son lieu actuel à la nouvelle
adresse suivante :

LOTISSEMENT NASSIM LOT
N°01 ZONE INDUSTRIELLE
TASSILA DCHEIRA INEZ-
GANE.

2- Augmentation du capi-
tal : Les Associés ont décidé
d'augmenter le capital de la
société d'un montant de
200.000,00 DH, pour le porter
de 500.000,00 DH à

700.000,00 DH, par création
de 2.000 parts sociales nou-
velles de 100 DH chacune par
voie de dépôt dans un compte
bancaire bloqué d'une somme
de 200.000,00 DH.

3- Mise à jour des Statuts de
la Société suite à l'augmenta-
tion du capital et transfert du
siège social.

- Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de Pre-
mière Instance d'INEZGANE

le 11/09/2025 sous le N°
1757. RC.N°16143

DECCA GROUP

Société à Responsabilité
Limitée

Au capital 5 000 000,00
DHS

Siège social : Boulevard
Mohamed Zerktoni, Bu-
reau n° 34-11, 8^e étage,
Résidence du Parc 11 –
Mohammedia

RC Mohammedia n°
33225

ANNONCE LÉGALE

Aux termes du pro-
cès-verbal de l'Assem-
blée Générale Mixte

Ordinaire et Extraordi-
naire en date du 03 juin
2025, il a été décidé ce
qui suit :

Approbation des comptes
annuels de l'exercice
clos le 31 décembre
2024 et Affectation du
résultat Augmentation du
capital social

L'Assemblée Générale
Extraordinaire décide
d'augmenter le capital
social de 3 000 000,00
DHS par incorporation
des reports à nouveau,
pour le porter de 2 000
000,00 DHS à 5 000

000,00 DHS, divisé en
50 000 parts sociales de
100 DHS chacune.

Modification corrélative
des statuts

Les articles 6 et 7 re-
latifs aux apports et au
capital social ont été
modifiés pour refléter
l'augmentation.

Pouvoirs & formalités

Dépôt légal : effectué
au greffe du Tribunal
de première instance
de Mohammedia, le 13
Août 2025 sous le nu-
méro 1666.

DREAM HOUSE CONTRACTORS

Société à responsabilité
limitée

Au capital de 100
000,00 dirhams

Siège social : Chez JM
Domiciliation, Appt 3, Lot
510, Haut Founty, Ben-
sergao – Agadir

RC Agadir n°56911

Aux termes du pro-
cès-verbal de l'Assem-
blée Générale Extraordi-
naire en date du 13 juin
2025, il a été décidé ce
qui suit :

Constataion de la dona-

tion d'une part sociale par
Monsieur Najib BARHOU-
TI à Madame Fadoua
EL-CARMOUHI, entraînant
la sortie de Monsieur Najib
BARHOUTI du capital so-
cial de la société ;

La nouvelle répartition du
capital social est désor-
mais la suivante :

Madame Fadoua EL-CAR-
MOUHI : 500 parts so-
ciales

Mademoiselle Yasmine
BARHOUTI : 150 parts
sociales

Mademoiselle Samah
BARHOUTI : 150 parts
sociales

Monsieur Mohamed BA-
RHOUTI : 200 parts so-
ciales

Mise à jour des statuts,
afin d'intégrer les modifica-
tions liées à la répartition
actualisée du capital social

Pouvoirs à l'effet d'accom-
plir les formalités légales.

Soit un total de 1 000 parts
sociales.

Le dépôt légal a été effec-
tué auprès du Tribunal de
Commerce d'Agadir, le 04
aout 2025, sous le numéro
0150337

IMMODEV PROJECT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DHS

SIEGE SOCIAL : 7 RUE SEBTA RESIDENCE RAMI 2EME ETAGE BUREAU N° 8 - CASABLANCA

RC : 639587 - IF : 66059073

Changement de la dénomination de la société

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 22/07/2025, il a été décidé :

1- Modification de la dénomination sociale de la société « TAZA BUILDING » qui devient « IMMODEV PROJECT »

3 - Mise à jour des statuts de la société ;

4 - Les formalités en vue de dépôt ;

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 22/08/2025 sous le numéro 985650.

EFFEKT SERVICES

CONSTITUTION : Société à Responsabilité Limitée .Par acte sous seing privé en date du 01/09/2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : EFFEKT SERVICES

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.

Registre du Commerce : 170501

Objet social sommaire : GESTION D'EXPLOITATIONS SERVICE, CONSEIL JURIDIQUE OCCUPANT,

AU PLUS UNE PERSONNE CONSEIL DE GESTION

Durée de la société : 99 ans Adresse du siège social : APPT N 2 N 179 LOT AL KARAM CHAAOUF EL AYADI AZZOUZIA,

Marrakech

Montant du capital social : 100 000 DH Nombre de parts sociales : 1 000 Valeur nominale : 100 DH Montant des apports en numéraire : 100 000 DH ASSOCIES :

Madame NAJDA SABINE BURG 340 PARTS

Monsieur SEBASTIEN PIERRE ANDRE REMY 330 PARTS

Monsieur NOUREDDINE ARMAL 330 PARTS

Soit au total 1000 PARTS COGERANTES :

Madame NAJDA SABINE BURG née le 01/01/1982, titulaire de Passeport N° MCT5N4F2, demeurant à LUXEMBOURGEOISE.

Monsieur SEBASTIEN PIERRE ANDRE REMY, né le 16/04/1974 titulaire de Passeport N° LCL4D9X2,

de nationalités marocaines demeurant à LUXEMBOURGEOISE.

Monsieur NOUREDDINE ARMAL né le 17/02/1985 titulaire de la carte national N° EE227045, de nationalités marocaines demeurant à NO 241 ROUTE DAR EL MAKHZAN KASBAH MARRAKECH

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech sous numéro de dépôt 182240.

Pour extrait et mention

« LOGIS BUREAU AGADIR »

MODIFICATION DE LA GERANCE

Siège Social : BLOC N°19 RUE FARHAT HACHAD DAKHLA, AGADIR.

RC : 7127/ AGADIR ICE : 000075220000046

Aux termes d'un acte sous-seing privés en date du 14 JUILLET 2025, à AGADIR, l'associé unique a décidé :

La nomination du Mr. BAAZIZI AYOUB, titulaire de la CIN N° J466559, demeurant au NR 3717 HAY MOHAMMADI AGADIR, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, Mise en harmonie des statuts, Pouvoirs en vue des formalités.

Le dépôt légal est effectué au Tribunal de commerce d'AGADIR en date du 13 AOUT 2025 sous le n° 150559.

SOCIÉTÉ « MY SKINHOUSE » SARLAU

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 04/07/2025, la société « MY SKINHOUSE » SARLAU a été constituée dont :

- Forme : Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique

- Siège social : 7 Rue Lyzer, Immeuble Al Joundoul, 1er étage Appt 4 2 Mars - Casablanca

- Objet social : Distribution, commercialisation et importation de produits finis de type cosmétique, d'hygiène corporelle.

- Capital social : 100.000,00 dirhams divisé en 1000 parts sociales souscrites et libérées en numéraire par : Madame Salma GUEROUALI

- Numéro du registre de commerce : 686941 – Casablanca.

- Gérante unique : Madame Salma GUEROUALI

Le dossier a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca via la plateforme électronique Directentreprise en date du 23-07-2025 - Dossier n° 981818.